



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2025 - 22

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le

ID : 045-284500261-20250619-DEL2025_22-DE



COTISATION 2025 FNCDG

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 12 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 18

Quorum : **16**

Date de convocation : 12 juin 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLÉ Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FÉVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournois
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à | Monsieur TURPIN Joël |
| - Monsieur CHOUIIN Stéphane | à | Monsieur PELLÉ Jean-Michel |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à | Monsieur FÉVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |

Etaient absents et excusés :

Madame AUVRAY Chantal — - Madame FLEURY Line

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, ~~était excusée à la réunion.~~

Madame la Présidente rappelle que le Centre de Gestion adhère à la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG). L'appel à cotisation est effectué chaque année auprès des adhérents, en fonction du nombre de fonctionnaires gérés. Ce dernier s'élève à 7 101 depuis les élections professionnelles de fin 2022. Le taux 2025, inchangé depuis 2018, est fixé à 1,50€ par fonctionnaire géré.

La cotisation annuelle 2025 s'élève ainsi à 10 651,50€ pour le Centre de Gestion du Loiret.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 19 juin 2025

La Présidente



Florence GALZIN